

Le service E-DOCUMENTS



VOS RELEVÉS DE COMPTES DISPONIBLES SUR INTERNET VIA VOTRE SERVICE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE : PRATIQUE. UN GESTE SIMPLE POUR L'ENVIRONNEMENT !

ÉCOLOGIQUE ET PRATIQUE !

Avec e-Documents, les relevés de comptes électroniques, vous contribuez concrètement à la réduction de la consommation de papier et à la protection de nos forêts.

Vos e-Documents sont disponibles au format PDF*, avec la même valeur légale que les relevés au format papier.

Les e-Documents remplacent vos relevés papiers expédiés par courrier postal. À tout moment, vous avez la liberté de modifier ou résilier votre abonnement aux E-Documents, par l'accès sécurisé à vos comptes en ligne...

RAPIDE ET DISPONIBLE 24H/24

Dès leur création, vos relevés sont accessibles en toute sécurité, à tout moment et où que vous soyez. Plus de délai de courrier !

Un service d'alerte par e-mail vous invite à vous connecter au Crédit Agricole en Ligne pour la consultation de vos e-Documents.

ECONOMIQUE

Les relevés électroniques sont gratuits.

COMMENT ADHÉRER ?

- Accédez à l'espace de gestion de vos comptes sur Crédit Agricole en Ligne.
- Cliquez sur le lien « e-Documents » de la barre de navigation de gauche.
- Ensuite...suivez le guide !

POUR QUI ?

Pour tous les clients particuliers ou professionnels disposant d'un accès au service Crédit Agricole en Ligne. Sont exclus les comptes de personnes morales et les comptes en indivision.

* PDF est un format de fichier informatique créé par Adobe Systems. Pour pouvoir consulter les fichiers PDF, l'utilisateur doit utiliser le logiciel Adobe Acrobat Reader qui est gratuit et téléchargeable directement à partir du site d'Adobe.